

ALLIANZ GI GLOBAL SUSTAINABILITY

I. INFORMATIONS SUR ALLIANZ GI GLOBAL SUSTAINABILITY

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans les produits Allianz Invest, Allianz Excellence, Allianz Excellence Plan, Allianz Exclusive, Allianz Expertise, Allianz Privilège et Plan for Life +. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectées au contrat.

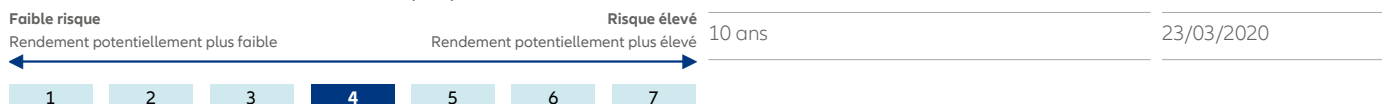
Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be > Documents > Documents d'informations clés.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz Global Sustainability** de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

Le compartiment cible les sociétés des marchés d'actions internationaux aux pratiques commerciales durables. L'objectif d'investissement consiste à générer une appréciation du capital sur le long terme.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

La volatilité des actions présentes dans le compartiment peut engendrer des pertes non seulement sur l'évolution des cours mais également des devises étrangères s'agissant d'un fonds mondial.

PERFORMANCE¹

28/02/2021	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020	VNI*
Fonds	1,21%	2,30%	0,90%	3,10%	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1404,44 €

*valeur nette d'inventaire par unité

II. INFORMATIONS SUR ALLIANZ GLOBAL SUSTAINABILITY

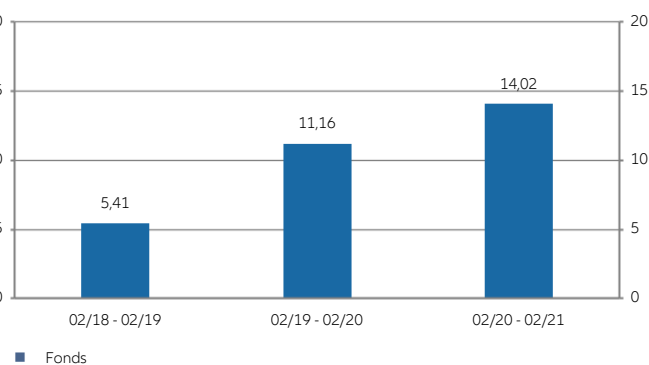
PERFORMANCE²

28/02/2021	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds	14,02%	33,61%	10,14%	-	-	-	-	-	32,36%	5,33%

EVOLUTION VNI DEPUIS LA DATE DE CRÉATION²



PERFORMANCE ANNUELLE (%)²

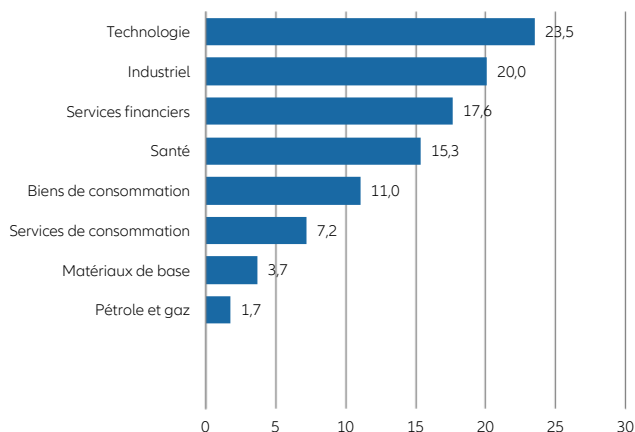


INDICATEURS DE RISQUE/RETURN*

	3 ans
Volatilité (%)	16,01

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

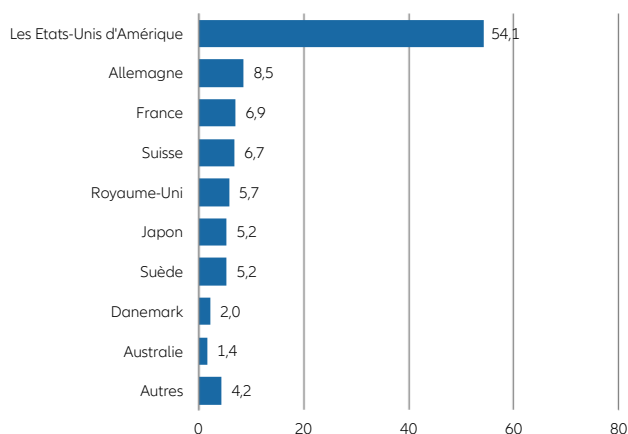
Répartition sectorielle (%)



Principaux titres (en % de la valeur de marché)

MICROSOFT CORP	9,39
ADOBE INC	4,36
ROCHE HOLDING AG-GENUSSCHEIN	3,50
UNITEDHEALTH GROUP INC	3,48
S&P GLOBAL INC	3,19
ATLAS COPCO AB-A SHS	3,08
AGILENT TECHNOLOGIES INC	2,92
KEYENCE CORP	2,75
VISA INC-CLASS A SHARES	2,73
SAP SE	2,57
Total	37,97

Répartition géographique (%)



ATOUTS

- + Haut potentiel de rendement des actions à long terme
- + Investissements ciblés dans des entreprises aux pratiques commerciales durables
- + Gains de change possibles
- + Large diversification au travers de nombreux titres individuels
- + Possibilité de gains supplémentaires grâce à une analyse des titres individuels et à une gestion active

RISQUES

- Forte volatilité des actions, risque de pertes. La valeur d'inventaire du compartiment peut être fortement occrue.
- Sous-performance du thème d'investissement possible.
- Pertes de change possibles.
- Participation limitée au potentiel de rendement des titres individuels.
- Succès non garanti de l'analyse des titres individuels et de la gestion active.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	15/02/2018 pour le fonds sous-jacent d'EB Global Equities ESG (share class WT) 02/01/2003 pour le fonds de référence utilisé dans la partie II (share class A)

**GESTIONNAIRE DE FONDS**

Paul Schofield
(depuis le 30/09/2011)

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE

La performance du fonds en février s'explique principalement par une sélection d'actions judicieuse, celle-ci s'étant avérée particulièrement porteuse dans les biens de consommation, les services aux consommateurs et la technologie, tandis que les choix opérés dans le secteur industriel ont été préjudiciables. L'allocation sectorielle a renforcé la surperformance du fonds. Il convient de souligner en particulier la surpondération de l'industrie et la sous-pondération de la santé et des services aux collectivités, qui ont apporté une contribution positive. Ligne par ligne, les surpondérations d'Estée Lauder Companies, de Booking Holdings et d'American Express ont été les choix les plus bénéfiques. À l'inverse, la performance globale a particulièrement pâti de la surpondération de deux entreprises japonaises, Keyence et Daikin Industries, ainsi que de la sous-pondération de Caterpillar. Le fonds reste fidèle à son processus de sélection de titres qui fait la part belle aux entreprises du monde entier caractérisées par un profil convaincant sur le plan des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

REMARQUES IMPORTANTES

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Invest doit être au moins égal à 6.200 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. Les versements planifiés sur le contrat Plan for Life + doit être au moins égal à 600 euros par an, 300 euros par semestre, 150 euros par trimestre ou 50 euros par mois. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman.as, www.ombudsman.as. Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Les rendements ont été calculés sur base des performances réalisées par le fonds sous-jacent, après déduction des frais de gestion imputés au contrat. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le compartiment dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, UK Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 199 Bishopsgate, London EC2M 3TY, Royaume-Uni – Tél. : +44 20 7859 9000. www.allianzgi.com

